



SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Mel : sntrscgt@vjf.cnrs.fr – Web : www.sntrs.fr

N°115 du 22 octobre 2007

Spécial **Comptes Rendus**

SOMMAIRE

- Lettre du SNTRS-CGT envoyée au Directeur Général du CNRS sur le droit de grève
- Point sur les actions et les manifestations dans les régions
- Lettre de Maurice GROSS, Directeur de la direction des partenariats au CNRS
- Déclaration de la Présidente et du Directeur Général du CNRS au CA du 18 octobre 2007
- Compte rendu de la Commission Nationale de Mobilité par Danielle Muller



Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique
CNRS – INSERM – INRIA – IRD – INED – INRETS - INRP

Villejuif, le 19 octobre 2007

Monsieur Arnold MIGUS
Directeur Général du CNRS
3, rue Michel-Ange
75794 PARIS Cedex 16

Monsieur le Directeur Général,

De nombreux camarades se sont étonnés de lettres envoyées par les délégués régionaux, demandant aux Directeurs d'unités d'estimer à l'avance le nombre de grévistes pour la journée du 18 octobre.

Nous protestons contre cette pratique. Le droit de grève est en France un droit reconnu par la Constitution de notre pays. Par ailleurs, elle élargit au CNRS une disposition qui n'a été prévue que pour les transports terrestres de voyageurs et n'entrera en application qu'au début de l'année prochaine. Enfin nous nous interrogeons sur l'usage de cette statistique? Toute demande d'estimation du nombre de personnes qui ne travailleront pas le jour de la grève enjoint de fait les Directeurs d'unité à dresser des listes de grévistes potentiels sur la base d'une intention et non sur le constat d'un fait. Ces pratiques ne sont pas admissibles et nous vous demandons d'y renoncer.

Recevez, Monsieur le Directeur Général, nos salutations les meilleures,

Pour le Bureau National du SNTRS-CGT

Annick Kieffer,
Secrétaire Générale du SNTRS-CGT

Copie au Secrétaire Général du CNRS

POINTS SUR LES MANIFESTIONS ET ACTIONS DANS LES REGIONS

ORLEANS

Bonjour,

Nous étions une cinquantaine à Orléans ce matin devant la délégation.

J'ai été surpris par le nombre de personnes présent.

J'espère que la mobilisation a été aussi forte dans toutes les délégations.

Cordialement.

Alain A.

LYON

Une petite centaine au rassemblement à 10 h ce jeudi 18 octobre devant la DR 7 Lyon du CNRS. Une délégation reçue par le DR.

Ensuite départ pour la manif interpro à 11 h Place Bellecour à LYON : participation moyenne des personnels de recherche et l'enseignement supérieur, et des étudiants.

A Lyon, l'UNEF appelait à cette manifestation, au côté de la CGT, Solidaires, FO, CFDT, FSU et CFTC des secteurs en lutte aujourd'hui.

Bernard B.

CAEN

A Caen, une manifestation, regroupant environ 30 personnes en majorité du laboratoire CYCERON, s'est déroulée devant la délégation CNRS de Normandie (DR19).

Un directeur de laboratoire était présent, quelques chercheurs et majoritairement des ITA.

Mercredi, à 17h00, SLR-Caen nous a informé qu'ils appelaient, par email, à manifester à 10h30 le lendemain. Depuis le début de la semaine la CGT-CNRS préparait la manifestation sur les retraites organisée à Caen à 11h00.

Nous n'avons pas eu le temps de relayer l'appel de SLR au niveau de tous les laboratoires afin d'amplifier la mobilisation spécifique CNRS. Néanmoins la CGT a participé au rassemblement devant la délégation.

Une délégation composée d'un représentant SLR, du SNCS, du SNTRS et une doctorante de CYCERON a été reçue par l'adjoint du délégué régional absent (R. Varin) et le DRH.

Nous avons exposé les revendications du personnel, à partir du tract commun SNCS-SNTRS lu en AG et remis à l'administration.

Nous avons dénoncé l'opacité et l'absence de communication de la part de la direction du CNRS sur l'avenir du CNRS. Le personnel est mécontent d'être tenu à l'écart des projets qui se mettent en place. Nous avons rappelé notre attachement à un CNRS opérateur de recherche et non une agence de moyen.

La doctorante a fait part de son désarroi pour son avenir dans la recherche. Les annonces faites sont de nature à décourager les jeunes à s'engager vers les métiers de la recherche.

L'administration déléguée nous a répondu qu'elle n'avait pas d'informations nouvelles à nous communiquer. Elle a indiqué qu'elle transmettrait à la direction du CNRS et au ministère nos revendications et informerait la direction du CNRS de la tenue d'une manifestation à Caen.

(A titre personnel l'adjoint du Délégué régional nous a indiqué qu'il partageait nos inquiétudes). L'entrevue a duré 30 minutes.

Compte tenu du manque de temps pour mobiliser le personnel CNRS, la présence d'environ 30 personnes est un point positif.

Depuis l'entrevue, l'administration déléguée nous a fait parvenir le communiqué de la direction du CNRS.

Michel LION

Participant à la délégation intersyndicale-SLR

MONTPELLIER

Le secteur recherche CGT de Montpellier (INRA, CNRS, IRD CEMAGREF, Université Montpellier1, Université Montpellier2et3) S'est fixé un lieu de rassemblement et a défilé ensemble.

La manifestation a rassemblé entre 3000 et 4000 personnes et peut être 200 personnes pour la recherche.

Cheminots, transport, impôts, enseignants, carrefour, gaziers et électriciens entre autre étaient dans le cortège.

Henry N.

CAEN

Bonjour,

Pour compléter le compte-rendu de la journée côté CNRS fait par Michel Lion, la manif retraite a réuni au delà

des cheminots et électriciens-gaziers mais la participation est restée assez moyenne et plutôt pas très jeune. J'ai trouvé l'ambiance plutôt morose, pas de mots d'ordres criés ou chantés par les participants, juste une sonorité tonitruante (ceci explique peut être cela).

Ce n'était quand même pas nul mais il faudrait vraiment plus pour renverser la vapeur.

Jocelyne L.

IRESCO

Site Pouchet, Département SHS

Réunion d'information / mobilisation mardi 16 octobre, à l'appel de SNCS et SNTRS. Environ 35 personnes.

Discussion et appel à manifestation au siège du CNRS, le jeudi 18 à 10 h.

Jeudi 18, à Michel-Ange, huit personnes du site Pouchet étaient présentes, soit 8 % du personnel CNRS du site.

Danielle M

ROUEN

Bonjour à tou(te)s,

8000 manifestants à Rouen hier.

Démonstration de force CGT, un peu de FO et Sud (PTT) un parsemé de FSU.

Université discrète, quelques militants et pas de banderole.

Une banderole FERC-CGT serait à envisager à une prochaine manif.

J'ai eu l'info de Jacques (mobilisation à la Délégation Régionale) trop juste pour prendre une décision engageant notre section.

D'ailleurs je propose un débat à notre prochaine réunion:

Prioriser la défense du CNRS où s'intégrer dans la riposte d'un tous ensemble comme ce jeudi 18 octobre?

Ma position était le tous ensemble en premier, mais le peu d'universitaires à cette manif me fait réfléchir à la seconde: Mobilisation à la Délégation Régionale

Amitiés syndicales,

Michel Lefrançois

MARSEILLE

COPMPTE RENDU JOURNEE ACTION DU 18 OCT. 2007

PREPARATION DU 18

- Sur AIX 1 réunion (20 Ita et ch. présents)

1 AG étudiante (200) contre privatis. des Facs

- Luminy 1 AG Fac sur l' Auton.des Univrs. (60 présents)

- Au GLM 1 AG labos Neurosciences le 11 oct. (50 Présents)

+ 1 distrib. CGT aux grilles du GLM le 16/10 de 7 à 9 h

- Fac St Jérôme distrib. appel CGT

- Au niveau région nous avions

1 Appel CGT -SNCS -SLR à la MANIF 10H

à l'AG GLM à 14 H

à l'audience chez DR à 15H

DEROULEMENT DU 18 OCTOBRE 2007

9h30 Le pré rassemblement devant IUFM Canebière a rassemblé 200 personnes, nombreux jeunes, ITA et CH.

10H30 nous étions 250 derrière banderole CNRS inter syndicale et SLR > (forte manif.à Marseille = au moins 50 000)

14 H : nous étions 120 CNRS au GLM devant la DR Provence. Prises de paroles du SNCS (Luc Velay,V. Alphand) CGT (c. Mariani) et SLR (B. Jacq)

Lecture en public du "message" de la Présidente du CNRS (C. Bréchnignac) du matin. Echange d'informations d 1 heure.

Nbreuses interrog. sur la procédure d'évaluation de l'AERES

Nbreuses interrog. sur le Groupe de travail d'Aubert (annonce du Monde du 18/10...) - on redoute qu'il ne soit là pour endormir l'opinion tandis que l'éclatement et l'asphyxie financière du CNRS se poursuivront -

L'ensemble des participants ne se considère pas rassuré par la Déclaration de Mme Bréchnignac.

15 h à 16 H

audience chez P. Doucelance et Mr Villars DR Provence

présents = 4 CGT, 3 SNCS, 1 SLR, 1 Sud -recherche.

Le DR indique que la Présidente du CNRS "se bat pour l'organisme face à l'offensive de la CPU"
Toutes les questions soulevées par les 120 ont été ré-exposées au DR pour transmission au DG.
Protestation contre formulaires demandant aux Directeurs de recenser les grévistes adressées par Université et INSERM (les grévistes ou manifestant n'ont pas à être sanctionnés = ils défendent l'Établissement !).

POURSUITE DE L'ACTION

Sur AIX un site de lutte est créé = autonomie-org.fr

Appel à multiplier AG et réunions pour mettre les personnels dans l'action.

Appel à une AG avec Gilles BOETCSH Président du Conseil sc. du CNRS (Fac St Charles - mercredi 24/10 11H)

Appel à une AG avec D STEINMETZ au GLM vendredi 26/10 à 13H

CR rédigé par nous

C. Mariani, G. Vinconneau

GRENOBLE

Jeudi matin 18/10/07 à 10 h avant la manifestation nous avons pu réunir devant la délégation DR 12 de Grenoble que 30 Personnes pour parler des problèmes du CNRS.

Pourtant des affiches et une distribution de tracts avaient été faites.

Tract que l'on a affiché et distribué est joint.

A bientôt,

Pierre-Frédéric.

RENNES

Voici le compte-rendu de l'appel à rassemblement hier devant la délégation du CNRS 74E Rue de Paris à Rennes, et de l'entrevue avec le Délégué Régional du CNRS, suite aux menaces qui pèsent sur cet organisme. Le rassemblement a réuni 60 personnes. Pour l'appel général à grèves et manifestations du 18 pour les retraites, il y avait également un appel intersyndical de Rennes 1 (dont nous, SNTRS-CGT, et FERC-SUP-CGT). Les cortèges de Rennes 1, Rennes 2 et l'INRA dans cette manifestation ont réuni environ 100 personnes.

Salutations, Françoise

TOULOUSE

Sur Toulouse hier, plus de 300 personnes se sont rassemblées devant la DR, bien que les formations et concours prévus cette journée là aient été un frein pour plusieurs personnes, qui nous ont manifesté avant ou après leur soutien: de nombreux ITA de la délégation étaient présents, mais également de labos, quelques chercheurs, ainsi que des IATOS des 3 universités toulousaines. La déléguée régionale étant absente, nous n'avons pas pu être reçus. Ce n'est de toute façon que partie remise puisque l'intersyndicale régionale enseignement-supérieur/recherche vient de décider d'un nouveau rassemblement à 10h30 devant la DR le 30 octobre pour la venue du SG du CNRS (aux dernières nouvelles, il semblerait que le DG soit attendu aussi le même jour). Nous serons alors reçus à 11h.

Nous continuons en attendant les réunions d'information dans les labos, en liant le contexte du CNRS à la loi LRU et aux offensives du gouvernement.

En ce qui concerne l'après-midi, un cortège unitaire rassemblant les personnels des 3 universités toulousaines et des EPST est parti à 13h30 de la Bourse du Travail pour converger vers la manif unitaire interpro contre les offensives anti-sociales du gouvernement, dont le départ était prévu à 14h. Bien que les gens soient venus moitié moins nombreux au rendez-vous de 13h30, le cortège recherche/enseignement supérieur a rapidement été augmenté de tous les personnels ayant rejoint directement la manif interpro, conduisant à une mobilisation comparable à celle du matin: pas forcément les mêmes personnes, mais nombreux étaient celles que nous n'avions pas l'habitude de voir. Une fois encore, la forte représentation des agents de la délégation montrait leur inquiétude de voir disparaître les délégations régionales à terme. Une chose à noter: ils sont venus nous demander spontanément nos autocollants "Recherche Scientifique CGT" pour mettre en évidence leur appartenance. Il faudra prendre le temps de récolter ce qu'on a semé depuis plusieurs mois en terme d'adhésions dans ces secteurs !

Les étudiants sont également venus nombreux et motivés: une délégation de l'intersyndicale prendra la parole lors de la coordination nationale des étudiants prévue les 27/28 octobre à Toulouse-Rangueil, afin de lier les actions. Des représentants des étudiants feront partie des délégations de l'intersyndicale (dont l'AGET-FSE fait partie) qui a demandé à être reçue par les présidents d'universités. La première de ces rencontres est prévue le 24/10 avec le président de l'université Toulouse 1.

Les photos de cette journée sont téléchargeables à cette adresse: <http://dl.free.fr/gr3tMstjK/Manifs181007.zip>

Hauts les coeurs ! Le combat ne fait que commencer et la partie n'est pas encore jouée !

Fraternellement, Bruno Guibert

Lettre de Maurice GROSS, Directeur de la direction des partenariats au CNRS

Paris, le 15 octobre. 2007

Madame Annick KIEFFER
Secrétaire Générale du SNTRS-CGT
7 rue Guy Môquet
Bâtiment I B.P. 8
94801 VILLEJUIF - Cedex

Madame,

Votre lettre du 20 septembre 2007 à Monsieur le Directeur Général du CNRS lui est bien parvenue. Il en a pris connaissance avec attention, et il m'a confié le soin de vous apporter, en réponse, une information plus complète que celle dont vous paraissez disposer sur la démarche suivie au CNRS en matière d'indicateurs bibliométriques.

Tout d'abord, il me semble utile de vous dire que, en aucune manière, le CNRS ne veut mettre en œuvre ce que vous qualifiez de « nouveau type d'évaluation » par lequel des indicateurs chiffrés détermineraient, en quelque sorte mécaniquement et de manière normative, l'évaluation des structures et des personnels.

La réalité, plus simplement, est que le CNRS souhaite connaître les paramètres bibliométriques concernant les chercheurs et les enseignants-chercheurs des unités qu'il soutient, pour plusieurs raisons qui sont tout à fait énonçables.

La première est que, dès lors que « classements » et « palmarès » -de portée variable- des organismes et établissements apparaissent périodiquement, le CNRS souhaite disposer de données bibliométriques plus fiables et plus fines, sur son propre périmètre d'action, que celles qui résulteraient d'une exploitation centrale des bases de données. Dans cet esprit, la production de ces informations par les acteurs eux-mêmes est certainement la plus fiable. C'est pourquoi nous les sollicitons en ce sens plutôt que de procéder à cette extraction de données les concernant.

La seconde raison tient compte du fait que la demande de tels indicateurs bibliométriques est déjà institutionnalisée pour une partie des acteurs, par exemple pour les dossiers de projets de RTRA, et fréquemment utilisée aussi pour soutenir des propositions de projets auprès d'instances françaises ou européennes. Dans ces conditions, il semble normal que tous les acteurs soient invités à le faire pour leur permettre une égale visibilité.

La troisième raison est dictée par le contexte nouveau dans lequel se trouve désormais mise en œuvre l'évaluation des unités de recherche, confiée à l'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur. Il sera certainement utile, lorsque ces évaluations seront communiquées au CNRS, pour les unités qui le concernent, que des données quantitatives indépendantes soient connues par l'organisme, comme par le Comité National de la Recherche Scientifique, lorsqu'il s'agira de prendre des décisions relatives au devenir de l'implication du CNRS dans chacune des unités.

Ainsi, les données bibliométriques recueillies ne peuvent constituer qu'un élément préalable pour contribuer à l'évaluation ou à l'appréciation d'une unité.

Je voudrais à ce propos reprendre les termes utilisés récemment par une organisation professionnelle de la recherche, pour rappeler qu'en effet :

- L'apport de la bibliométrie peut être positif dans l'appréciation d'un dossier à la condition expresse de n'en faire qu'un élément parmi d'autres,
- La bibliométrie ne peut être considérée à elle seule comme un instrument de mesure juste et fiable. Il n'y a pas d'évaluation valable d'un dossier sans discussion de celui-ci par un ensemble de personnes et sans pondération des critères utilisés.

Ces principes, que le CNRS fait siens, impliquent que les indications bibliométriques ne puissent en aucune manière constituer par eux-mêmes une évaluation des équipes et encore moins des acteurs de la recherche. Ils sont des éléments d'un ensemble plus vaste et plus riche, leur connaissance permettant cependant d'éviter des contre-sens lors des évaluations.

Je souhaite que les informations ci-dessus répondent à votre questionnement, et je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire Générale, l'expression de mes meilleures salutations.

Maurice GROSS



Déclaration de la présidente et du directeur général du CNRS au Conseil d'administration du CNRS du 18 octobre 2007

La nouvelle loi sur les libertés et responsabilités des universités nécessite de préciser clairement le rôle des institutions scientifiques. Le CNRS, dont le label de qualité est reconnu au plan mondial, doit être moteur dans l'évolution actuelle du système national de recherche. Dans ce cadre, le CNRS poursuivra son soutien à la recherche d'excellence qui se fait au niveau des unités mixtes ou propres, dans les équipes implantées dans les universités très majoritairement constituées de chercheurs et d'enseignants-chercheurs.

Dans l'attente d'une concertation avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, un climat d'incertitude s'est développé au sein des EPST, entraînant des prises de position ainsi que des articles de presse sur le sujet. A l'issue de l'entretien du 12 octobre 2007 entre la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et la présidente du CNRS, il est confirmé par la ministre que les chercheurs des EPST resteront les employés de leur organisme sous la pleine autorité de leur employeur, le directeur général de l'organisme. Concernant le CNRS plus particulièrement, la réflexion stratégique de l'organisme se poursuivra en concertation avec le ministère suivant un calendrier devant déboucher d'ici le printemps 2008. Nous continuerons à associer les instances et les personnels du CNRS à cette démarche ;

Paris, le 18 octobre 2007

Catherine Bréchnac
Présidente du CNRS

Arnold Migus
Directeur général du CNRS

Commission Nationale de Mobilité du 24 septembre 2007 Par Danielle MULLER

Les tableaux du bilan de la campagne NOEMI de printemps ont fait l'objet de commentaires confus, décousus et désordonnés, la représentante du SGEN occupant autant de temps de parole que toute l'administration réunie. La DRH semble de pas vouloir - ou ne pas savoir ? - mettre de l'ordre dans cette pétaudière. Le tout hors contexte de la situation actuelle du CNRS.

Pour 2008, les postes seront classés selon 2 niveaux de priorité.

Postes de priorité 1 : les NOEMI non pourvus sont assurés d'être mis aux concours externes (/remarque : on a déjà connu ça par le passé. Cela aboutissait à ce que des candidats à la mobilité, valables, soient récusés par des Dir. de labo préférant un jeune issu d'un concours externe/).

Postes de priorité 2 : ne seront pourvus que par NOEMI.

2 campagnes sont prévues en 2008 :

- campagne d'hiver (du 15 novembre au 19 janvier) lors de laquelle seront proposés tous les postes de priorité 1, plus quelques postes de priorité 2. La prise de fonction se fera en mai 2008, éventuellement pendant l'été en cas de mobilité géographique et de contraintes familiales.

Les postes de la BAP H seront tous affichés en priorité 1.

Les concours externes seront définis à partir des arbitrages initiaux et des résultats de la NOEMI d'hiver, avec effet en décembre 2008.

- campagne de printemps (du 2 avril au 15 mai) lors de laquelle seront affichés les postes de priorité 2 non pourvus lors de la campagne d'hiver ainsi que les postes répondant à des besoins survenus après les arbitrages. Prise de fonction au 1er septembre.

Les concours internes auront lieu de février à juin 2008 avec effet en juillet 2008.

L'objectif annoncé étant de lier mobilité et progression de carrière, la DRH veut développer les concours internes affectés. Il y a eu alors un débat très agité sur concours internes affectés/pas affectés, promotions, listes complémentaires, etc. J'étais larguée, j'ai dit que beaucoup de ces questions relevaient du CTP plus que de la Commission mobilité.

Le dernier point de l'ordre du jour concernait l'IRD.

Les personnels de l'IRD devant se déterminer avant la fin de l'année 2007, une cellule de recrutement a été mise en place au CNRS pour recevoir les dossiers des candidats de l'IRD à une fonction NOEMI non pourvue lors de la campagne de printemps. La plupart des candidats relèvent de la BAP H. 5 fonctions ont pour l'instant été pourvues par des collègues de l'IRD. Les personnels CNRS pourront postuler à l'IRD, s'ils veulent aller à Marseille.

À toutes fins utiles (par ex. transmission à notre copain de l'IRD) je vous joins le texte distribué lors de la réunion du 24 septembre.

Ci joint texte distribué lors de la réunion

Commission Nationale de Mobilité

Présentation du dispositif lié à la délocalisation de l'IRD

Le siège de l'IRD, actuellement situé à Paris, sera transféré à Marseille lors de l'été 2008. S'agissant des mouvements des personnels, le principe est celui du volontariat. Un recensement des souhaits des agents est donc en cours. Il sera finalisé fin 2007.

A ce jour, environ 25 % des 280 agents du siège ont exprimé le souhait de suivre le déménagement, 25 % de ne pas le suivre et 50 % restent indécis. Quoi qu'il en soit, de nombreux agents ont donc besoin de trouver une fonction en rapport avec leurs compétences.

Dans cette perspective, la Direction générale de l'IRD a mis en place un dispositif d'accompagnement et de reclassement des personnes qui ne souhaitent ou ne peuvent pas suivre le transfert. Elle a notamment pris contact avec un certain nombre d'établissements ou organismes tels que l'INRA, l'INSERM, les Universités Paris I et Paris VI, l'Assistance Publique et le CNRS. Des accords ont été signés entre les Directions des établissements.

Leur objet est double :

- permettre aux personnels de l'IRD de postuler sur des fonctions vacantes dans les organismes signataires,
- communiquer au CNRS les postes qui deviendront vacants à l'IRD.

Des référents ont été désignés de part et d'autre, de manière à faciliter les relations.

Le CNRS a transmis une vingtaine de fiches de postes pour des fonctions restées vacantes au terme de la mobilité du printemps 2007. Cela a pour le moment abouti à 4 recrutements, respectivement en IR, IE, AI et T.

L'IRD affiche quant à lui les fonctions à pourvoir ; il est probable que leur nombre augmentera lorsque l'ensemble des agents auront déterminé leur choix quant à la délocalisation.